



OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012

2 mars 2012



Points saillants

- On trouvera ci-après les points saillants du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012 qui pourraient mériter un examen approfondi de la part des parlementaires en raison de leur importance budgétaire ou du risque financier qu'ils présentent.
- Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), il est proposé d'ajouter des autorisations budgétaires d'environ 1,2 milliard de dollars au plan des dépenses du gouvernement du Canada. Si l'on tient compte de la révision à la baisse (1,6 milliard de dollars) des dépenses budgétaires législatives prévues, il en résulterait une réduction nette des autorisations budgétaires totales de 0,4 milliard de dollars. Les autorisations budgétaires totaliseraient environ 260 milliards de dollars, soit 3 % de moins que l'an passé à pareille date.
- Dans les cinq tableaux en annexe, le directeur parlementaire du budget (DPB) :
 - indique les variations les plus grandes des autorisations dont il est fait état dans le Budget supplémentaire des dépenses, par rapport aux autorisations totales accordées pendant l'exercice en cours (en dollars et en pourcentage);
 - met en lumière les variations les plus importantes des autorisations à ce jour, par rapport à l'exercice précédent (en dollars et en pourcentage);
 - présente l'évolution des autorisations par article courant (p. ex. dépenses en personnel) pour les trois derniers exercices.
- La base de données de suivi intégré a été mise à jour à partir des données du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012 : www.pbo-dpb.gc.ca.

Document préparé par Jason Jacques*

* Merci à Jessica Strauss pour son aide à la rédaction de la présente note. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Jason Jacques (jason.jacques@parl.gc.ca).

1. Contexte

La loi confie au directeur parlementaire du budget (DPB) le mandat de produire des travaux de recherche et d'analyse sur les prévisions budgétaires du gouvernement¹. À cet égard, le DPB étudie le budget des dépenses et signale les mesures budgétaires envisagées qui méritent d'être examinées de plus près, notamment :

- les modifications des crédits qui ont d'importantes répercussions sur le déficit ou l'excédent budgétaire;
- les augmentations de crédit substantielles en comparaison du statu quo.

2. Budget supplémentaire des dépenses (C)

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), il est proposé d'ajouter des autorisations budgétaires d'environ 1,2 milliard de dollars au plan des dépenses du gouvernement du Canada. Si l'on tient compte de la révision à la baisse (1,6 milliard de dollars) des dépenses budgétaires législatives prévues, il en résulterait une réduction nette des autorisations budgétaires totales de 0,4 milliard de dollars (figure 2-1).

Figure 2-1

Budget supplémentaire des dépenses (C) : Autorisations budgétaires

(en milliards de dollars)	
Crédits votés	1,2
Dépenses législatives	(1,6)
Variation nette	(0,4)

Sources : Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012

Dans l'ensemble, les changements proposés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) porteraient à environ 260 milliards de dollars

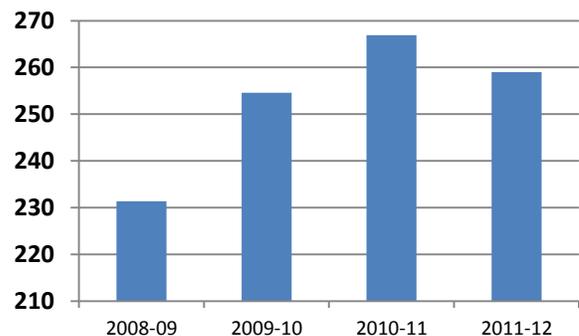
¹ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-1/TexteCompleet.html?term=79.2>, consulté en février 2012.

(figure 2-2) les autorisations budgétaires totales pour 2011-2012, ce qui est de 3 % inférieur aux chiffres de la même période l'an dernier, mais demeure tout de même supérieur de 12% au niveau antérieur au Plan d'action économique en 2008-2009 (PAE, programme de stimulation).

Figure 2-2

Autorisations budgétaires totales²

(en milliards de dollars)



Sources : Budgets principaux et supplémentaires des dépenses de 2008-2009 à 2011-2012.

L'annexe présente deux tableaux qui résument les données principales du Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le tableau 1 présente les principales variations des autorisations en dollars. Bon nombre des postes ont trait à des obligations législatives préexistantes (p. ex. Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôticières). Cependant, plusieurs postes se rattachent aussi à de nouvelles obligations non prévues (p. ex. paiements faits à Énergie atomique du Canada Ltée, figure 2-3).

Le tableau 2 présente les dix grandes variations des autorisations en pourcentage. Bien qu'aucune tendance commune ne se dégage de ces postes, maintes variations sont expliquées dans le

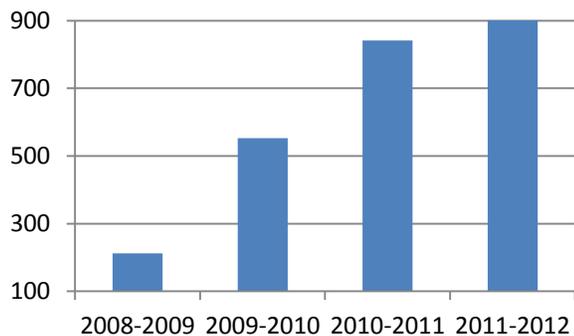
² La figure a été modifiée par rapport à la note originale pour tenir compte des autorisations actuelles totales pour 2008-2009 et 2009-2010, qui sont de 4,0 et 5,4 milliards de dollars plus élevées, respectivement.

document du Budget supplémentaire des dépenses. Par ailleurs, comme les ministères et organismes seront tenus de dépenser les nouveaux fonds sur une période de plusieurs semaines après l'approbation de la *Loi de crédits n° 4*, d'importants changements proposés aux crédits pour dépenses en capital et crédits de fonctionnement pourraient justifier un examen additionnel (p. ex. Agence canadienne de développement économique du Nord).

Figure 2-3

Paiements faits à Énergie atomique du Canada limitée : Autorisations totales*

(en millions de dollars)



*À noter que pour 2011-2012, les autorisations budgétaires totales englobent les paiements liés à la dissolution de l'organisme.

Sources : *Budgets principal et supplémentaire des dépenses 2011-2012*
Comptes publics du Canada de 2008-2009 à 2010-2011

3. Depuis le début de l'exercice

Dans l'ensemble, un grand nombre des rajustements proposés dans les autorisations de

dépenses contenues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) concordent avec le plan des dépenses de l'exercice précédent. Ils représentent donc des rajustements ordinaires aux autorisations qui se font au cours de l'exercice. Beaucoup de différences importantes dans les dépenses prévues ont été soulignées dans la note précédente du DPB sur le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (B)³.

(i) *Variations les plus importantes en valeur*

Le tableau 3 présente les 10 postes qui accusent la plus importante variation dans les autorisations proposées par rapport aux autorisations totales prévues en 2010-2011⁴.

À un mois de la fin de l'exercice, il semble que les variations les plus marquées dans les autorisations découlent de la disparition prévue du Plan d'action économique ainsi que des augmentations prévues par la loi pour les principaux programmes de transfert (p. ex. le Transfert canadien en matière de santé).

Les autorisations prévues pour la Défense nationale sont la seule exception à la tendance globale; elles sont d'environ 850 millions de dollars inférieures à celles de l'an passé, incluant une autre réduction de 157 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) (figure 3-1)⁵.

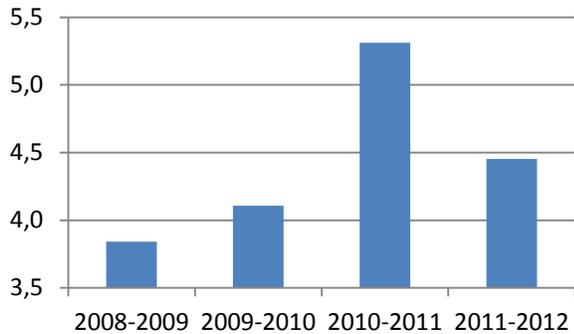
³ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Supplementary_Estimates_B_FR.pdf, consulté en février 2012.

⁴ La variation en valeur est le niveau proposé des dépenses annuelles dans les Budgets principal et supplémentaire des dépenses de 2011-2012, moins les autorisations de dépenses accordées pendant l'exercice précédent (2010-2011, Budgets principal et supplémentaires des dépenses).

⁵ La réduction la plus récente du crédit d'investissement était reliée à un transfert à un crédit de fonctionnement du Ministère pour appuyer la mission de formation du gouvernement, d'une durée de quatre ans, en Afghanistan. Comme il est indiqué dans le document du Budget supplémentaire des dépenses (C), le coût estimatif total de la mission de quatre ans est de 499 millions de dollars.

Figure 3-1**Autorisations d'immobilisations de la Défense nationale**

(en milliards de dollars)



Sources : *Budgets principal et supplémentaire des dépenses 2011-2012*
Comptes publics du Canada de 2008-2009 à 2010-2011

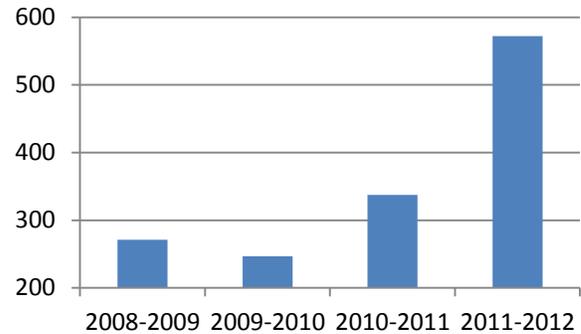
(ii) Variations les plus importantes en pourcentage

Le tableau 4 énumère les 10 variations les plus importantes dans les postes, mesurées en pourcentage par rapport aux autorisations totales accordées en 2010-2011⁶.

L'augmentation en pourcentage la plus importante dans l'ensemble des autorisations se rapporte à la 41^e élection générale et l'augmentation en pourcentage la plus importante des crédits votés touche les dépenses en capital prévues pour le Service correctionnel du Canada (70 %, figure 3-2).

Figure 3-2**Budget des dépenses en capital du Service correctionnel du Canada**

(en millions de dollars)



Sources : *Budgets principal et supplémentaire des dépenses 2011-2012*
Comptes publics du Canada de 2008-2009 à 2010-2011

(iii) Dépenses en personnel et en capital⁷

Le tableau 5 présente les dépenses par article courant qui figurent dans les Budgets principal et supplémentaire des dépenses de 2011-2012, comparées aux autorisations totales accordées en 2010-2011.

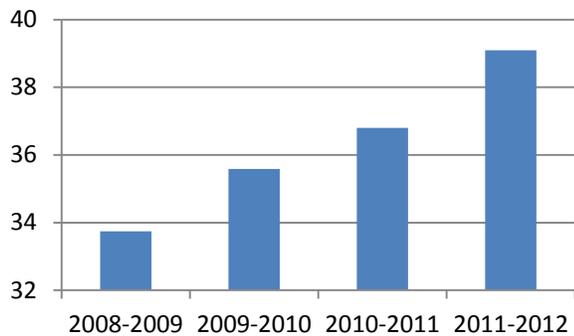
Les rajustements proposés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) augmenteraient les dépenses en personnel de 240 millions de dollars, ce qui donnerait une augmentation globale de 2,3 milliards de dollars par rapport au niveau de 2010-2011, soit environ 6 % (figure 3-3). Cette augmentation se produit malgré les mesures annoncées dans le budget de 2010 pour restreindre la croissance des dépenses de programmes directs, dont le gel d'environ les deux tiers des dépenses de fonctionnement⁸.

⁶ Le taux de croissance est le niveau proposé des dépenses annuelles selon les Budgets principal et supplémentaire des dépenses de 2011-2012, divisé par les autorisations totales de dépenses accordées au cours de l'exercice précédent.

⁷ Bien que le Budget supplémentaire des dépenses donne la liste des variations brutes des articles courants, les déductions aux autorisations (p. ex. Fonds disponibles) ne sont pas classées par catégorie. Les estimations des dépenses pourraient donc être plus faibles ou plus élevées selon la répartition de ces déductions.
⁸ <http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-fra.pdf>, consulté en février 2012. Les dépenses en personnel constituent l'élément le plus important des dépenses de fonctionnement.

Figure 3-3**Dépenses en personnel**

(en milliards de dollars)

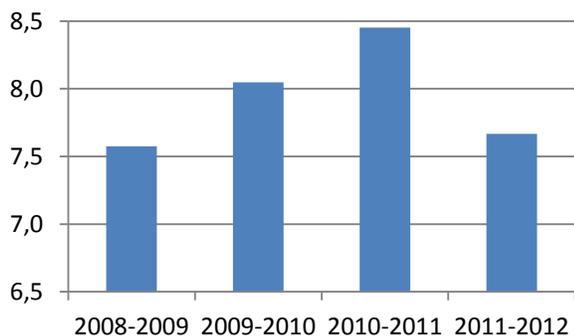


Sources : Budgets principal et supplémentaire des dépenses 2008-2009 à 2011-2012

Les rajustements proposés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) augmenteraient les dépenses en capital d'environ 60 millions de dollars. Cela compense marginalement la diminution prévue de 9 % des dépenses. Comme il est indiqué précédemment, la diminution, d'un exercice à l'autre, s'explique principalement par la diminution des autorisations d'immobilisations pour la Défense nationale (figure 3-4).

Figure 3-4**Dépenses au titre des terrains, des machines et du matériel**

(en milliards de dollars)



Sources : Budgets principal et supplémentaire des dépenses 2008-2009 à 2011-2012

Remarque : Les dépenses en capital représentent la somme de deux articles courants : *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages* et *Acquisition de machines et de matériel*. Les données pour 2011-2012 contiennent les nouveaux crédits pour le report de dépenses en capital.

4. Conclusion

Les parlementaires voudront peut-être obtenir des renseignements plus détaillés sur les postes du plan des dépenses du gouvernement qui subissent les plus grandes variations en valeur ou en pourcentage.

Étant donné qu'il reste un mois avant la fin de l'exercice, les parlementaires voudront peut-être demander plus de détails aux organismes qui demandent d'autres fonds pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, afin de déterminer comment ces fonds pourraient être dépensés en peu de temps (p. ex. Finances Canada, Agence canadienne de développement économique du Nord).

Enfin, les parlementaires voudront peut-être examiner davantage comment concilier la croissance actuelle des dépenses en personnel avec les mesures de restriction prévues dans le budget de 2010.

ANNEXE

**Tableau 1. Principales variations des autorisations :
Budget supplémentaire des dépenses (C) par rapport au cumul de l'année¹**

Organisation	Autorisations	Milliers de \$
		Δ
Finances	5² Intérêt sur la dette publique	-1 448 000
Ressources naturelles	5 Fonds terre-neuvien des recettes - ress. en hydrocarbures	-415 758
Ressources humaines et Développement des compétences	5 Paiements de la Sécurité de la vieillesse	-410 338
Agence canadienne de développement int.	30 Subventions et contributions	359 409
Bureau de l'infrastructure du Canada	55 Contributions	282 125
Directeur général des élections	5 Dépenses pour les élections	232 928
Ressources humaines et Développement des compétences	7 Radiation de dettes pour prêts d'études canadiens	162 227
Défense nationale	5 Dépenses en capital	-157 412
Défense nationale	1 Dépenses de fonctionnement	156 689
Ressources naturelles	15 Paiements à EAAC pour dépenses de fonct. et en capital	95 000

1. Toutes les autorisations du Budget suppl. des dép. (C) 2011-2012 avec autorisations totales de plus de 10 millions \$, sauf postes non budgétaires.

2. S = autorisations législatives, soit un crédit dont les dépenses sont déjà autorisées par le Parlement aux termes d'une loi distincte.

**Tableau 2. Principales variations des autorisations en % :
Budget supplémentaire des dépenses (C) par rapport au cumul de l'année¹**

Organisation	Autorisations	Δ % ²	Rajustement milliers \$
Directeur général des élections	S³ Dépenses pour les élections	267%	232 928
Ressources humaines et Développement des compétences	7 Radiation de dettes pour prêts d'études canadiens	108%	162 227
Conseil national de recherches	S Dépense des recettes conf. à la Loi sur le Conseil nat. de recherches	46%	34 500
Ressources naturelles	S Fonds terre-neuvien des recettes - ress. en hydrocarbures	-29%	- 415 758
Agence canadienne d'inspection des aliments	25 Dépenses en capital	22%	5 256
Ressources humaines et Développement des compétences	S Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité	21%	17 500
Industrie	5 Obligations contr. en vertu de la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada	-18%	- 20 000
Agence canadienne de développement économique du Nord	27 Dépenses de fonctionnement	16%	2 150
Finances	1 Dépenses de fonctionnement	13%	15 222
Centre de recherches pour le développement international	S Paiements faits au Centre de recherches pour le développement international	13%	27 500

1. Toutes les autorisations du Budget suppl. des dép. (C) 2011-2012 avec autorisations totales de plus de 10 millions \$, sauf postes non budgétaires.

2. Le taux de croissance est la modification proposée des autorisations du Budget supplémentaire des dépenses (C) divisée par les autorisations de dépenses totales accordées pendant l'exercice en cours.

3. S = autorisations législatives, soit un crédit dont les dépenses sont déjà autorisées par le Parlement aux termes d'une loi distincte.

**Tableau 3. Principales variations des crédits en dollars :
autorisation totales en 2011-2012 par rapport à 2010-2011¹**

Organisation	Autorisations	milliers \$	Explication Rapport trimestriel/Budget des dépenses
		Δ	
Finances	Transfert de transition à la TVH	-1 889 000	<i>Réduction prévue</i>
Finances	Transfert canadien en matière de santé	1 509 865	<i>Augmentation prévue par voie législative</i>
Bureau de l'infrastructure du Canada	Contributions	-1 323 482	<i>Disparition du Plan d'action économique</i>
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Lois habitation/SCHL	- 831 918	<i>Disparition du Plan d'action économique</i>
Défense nationale	Dépenses en capital	- 858 108	<i>Rajust. profil dépenses - Infrastr. et grands projets d'immobilisations</i>
Ressources humaines et Développement des compétences	Paiements de la Sécurité de la vieillesse	703 877	<i>Hausse du nombre de prestataires et du montant des prestations</i>
Industrie	Subventions et contributions	- 669 458	<i>Disparition du Plan d'action économique</i>
Ressources naturelles	Fonds terre-neuvien des recettes - ress. en hydrocarbures	- 363 014	<i>Baisse du prix du pétrole</i>
Sécurité publique et Protection civile	Subventions et contributions	- 268 984	<i>Diminution due aux dépenses ponctuelles pour les réunions du G8/G20 en 2010-2011</i>
Directeur général des élections	Dépenses pour les élections	218 282	<i>41^e élection générale</i>

1. Toutes les autorisations du Budget principal des dépenses de 2011-2012 avec autorisations totales de plus de 100 millions de \$ en 2010-2011 ou 2011-2012; sauf les postes non budgétaires.

**Tableau 4. Principales variations des crédits en % :
autorisation totales en 2011-2012 par rapport à 2010-2011¹**

Organisation	Autorisations	Δ % ²	Explication Rapport trimestriel/Budget des dépenses
Directeur général des élections	<i>Dépenses pour les élections</i>	214%	41 ^e élection générale
Bureau de l'infrastructure du Canada	<i>Fonds de stimulation de l'infrastructure</i>	-94%	Disparition du Plan d'action économique
Service correctionnel du Canada	<i>Dépenses en capital</i>	70%	Application de loi nouvellement édictée; hausse prévue de la population carcérale
Commission de la capitale nationale	<i>Dépenses en capital</i>	-66%	Aucune
Diversification de l'économie de l'Ouest	<i>Subventions et contributions</i>	-62%	Disparition du Plan d'action économique
Transports	<i>Dépenses en capital</i>	-56%	Diminution des dépenses prévues - Grand projet de l'État de franchissement de la rivière Détroit
Sécurité publique et Protection civile	<i>Subventions et contributions</i>	-53%	Financement ponctuel pour les réunions du G8/G20 de l'année précédente
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	<i>Subventions et contributions</i>	-52%	Disparition du Plan d'action économique
Finances	<i>Paiements de transition pour la TVH</i>	-50%	Réduction prévue
Bureau de l'infrastructure du Canada	<i>Programme de financement de base provincial-territorial</i>	-50%	Aucune

1. Toutes les autorisations du Budget principal des dépenses de 2011-2012 avec autorisations totales de plus de 100 millions de \$ en 2010-2011 ou 2011-2012; sauf les postes non budgétaires.

2. Le taux de croissance est le niveau proposé des dépenses annuelles dans les Budgets principal et supplémentaires des dépenses de 2011-2012 divisé par les autorisations de dépenses accordées pendant l'exercice précédent.

**Tableau 5. Comparaison des articles courants :
Autorisations totales (en milliers \$) (2009-2010 à 2011-2012) ¹**

Article courant	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	y/y Δ %
Personnel	35 589 778	36 801 189	39 093 807	6%
Transports et communications	3 584 874	3 514 314	3 531 689	0%
Information	475 166	415 537	387 926	-7%
Services professionnels et spéciaux	9 721 237	10 406 553	10 796 248	4%
Locations	2 769 230	2 730 785	2 706 569	-1%
Achat de services de réparation et d'entretien	3 918 384	4 038 740	3 841 288	-5%
Services publics, fournitures et approvisionnements	4 045 190	3 902 555	3 441 137	-12%
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrage	1 607 560	2 149 811	1 424 493	-34%
Acquisition de machines et de matériel	6 439 950	6 302 066	6 000 569	-5%
Paiements de transfert	128 509 946	142 487 111	138 141 328	-3%
Service de la dette publique	30 659 000	28 432 000	28 393 087	0%
Autres subventions et paiements	13 923 069	14 933 715	11 922 273	-20%

1. Les chiffres de 2009-2010 et de 2010-2011 reflètent **toutes** les autorisations adoptées pour l'année (Budgets principal et supplémentaires). Les chiffres de 2011-2012 tiennent compte des Budgets principal et supplémentaires (A) et (B) des dépenses ainsi que des rajustements proposés dans le Budget supplémentaire (C).